

**Entre homogénéisation et hétérogénéisation :
Dynamique épilinguistique dans le milieu universitaire.
Between Homogenization and Heterogenization:
Epilinguistic Dynamics in the University Context**
بين التجانس و التباين: ديناميات إبيلغوية في الوسط الجامعي

Ladgeroud Hayet¹
laarem-guidoum@umc.edu.dz

Guidoum Laarem²
hayet.ladgeroud@doc.umd.edu.dz

Received: 28/09/2025
تاريخ النشر: 2026/03/15

published: 15/03/2026
تاريخ الاستلام: 2025/09/28

Résumé:

Cet article s'intéresse aux discours épilinguistiques produits par les étudiants inscrits en troisième année licence de français de l'université de Jijel (Algérie). L'analyse discursive du corpus met en lumière des tensions épilinguistiques entre homogénéisation (aspiration à une norme linguistique stable) et hétérogénéisation (reconnaissance de la diversité des pratiques). Ces discours traduisent à la fois une intériorisation des normes académiques et une négociation identitaire dans un espace sociolinguistique instable. L'étude souligne ainsi la portée idéologique et sociale des représentations sociolinguistiques en milieu universitaire.

Mots clés : discours épilinguistiques; homogénéisation; hétérogénéisation ; représentations sociolinguistiques

Abstract:

This article examines epilinguistic discourses produced by third year French language students at the University of Jijel (Algérie). A discourse analysis of the corpus reveals epilinguistic tensions between homogenization (the pursuit of a stable linguistic norm) and heterogenization (the recognition of diverse practices). These discourses reflect both the internalization of academic norms and identify negotiation within an unstable sociolinguistic space. The study highlights the ideological and social significance of sociolinguistic representations in the university context

Keywords: epilinguistic discourses; homogenization; heterogenization; sociolinguistic representations

1) Université des Frères Mentouri, Constantine 1

2) Université des Frères Mentouri, Constantine 1

Introduction

Le contexte sociolinguistique algérien est marqué par une pluralité de langues en contact qui entretiennent entre elles des rapports complexes, souvent conflictuels (Taleb Ibrahimi, 1997 ; Dourari, 2003 entre autres) et dont les statuts et les usages varient selon les sphères sociales, institutionnelles et éducatives. Ce plurilinguisme en tension, s'accompagne d'une hiérarchisation implicite des langues que les locuteurs expriment dans des discours réflexifs sur les valeurs, les usages et les fonctions de ces langues. Ces discours dits épilinguistiques définis par Canut comme étant « *les énoncés subjectifs des locuteurs ayant pour objet l'évaluation des langues ou des pratiques linguistiques sans fondement scientifique* » (Canut, 1998 :12), constituent un terrain d'observation privilégié pour comprendre la manière dont les sujets se positionnent par rapport aux langues. Ces positionnements, loin d'être neutres, sont traversés par des rapports de pouvoir, de tensions sociales et par des formes de domination symbolique. En effet, les discours épilinguistiques se produisent, tout d'abord, dans toute interaction verbale où la langue (à tous les niveaux linguistiques : phonétique, morpho-syntaxique, lexique, sémantique, registres langagiers, etc.) ou la pratique langagière sont mises en cause. Ensuite, ils restent plus fréquents dans des situations nécessitant le recours à l'analyse du langage : apprentissage d'une langue étrangère, acquisition (en famille, situation scolaire et les domaines basant sur les langues comme la grammaire, la linguistique, etc.). En outre, ces discours s'inscrivent généralement dans le cadre d'une interlocution mais peuvent provenir d'un seul locuteur sous forme de remarques, exclamations, etc. Enfin, l'élément déclencheur d'un discours épilinguistique est souvent la présence d'une langue ou d'une pratique différente de la sienne. Autrement dit, la présence d'un autre qui engendre une prise de conscience de la différence entre *ma* langue et *ta/sa* langue

Dans le milieu universitaire et plus particulièrement, chez les étudiants inscrits en licence de français, ces discours prennent une dimension particulière s'articulant sur l'usage et la maîtrise du français. Ils sont confrontés à des normes académiques et à des pratiques langagières hybrides. Chachou Ibtissem se pose d'ailleurs la question de savoir si ces pratiques plurilingues « *relèvent (...) d'un plurilinguisme additif ou bien d'un plurilinguisme soustractif ?* » (Chachou, 2012 :49). C'est dans cette perspective que nous posons la problématique suivante : comment s'effectuent les positionnements des étudiants vis-à-vis du français ? Comment expriment-ils à travers leurs discours des tensions entre norme linguistique et pratiques effectives de la langue ? L'hypothèse générale soutenue dans cet article est que les discours des étudiants sont sous-tendus par deux tendances contradictoires : une tendance à l'homogénéisation et une tendance à l'hétérogénéisation.

À l'instar de Canut (2000), nous entendons par homogénéisation tout discours qui tend à effacer la pluralité au profit d'une norme légitime, contribuant ainsi à l'exclusion symbolique d'autres formes et usages. Au sein de cette tendance, les étudiants aspirent à une maîtrise du français « légitime », un français « pur » souvent associé à l'écrit académique ou à une norme standardisée participant à ce que Canut (1998) désigne comme « une langue idéale ». À l'inverse, nous désignons par hétérogénéisation la reconnaissance et la valorisation de la pluralité des pratiques langagières, ainsi que la mobilité des frontières entre les langues. Cette tendance se traduit par l'acceptation des usages plurilingues et par une prise de conscience des écarts entre la norme idéalisée et les pratiques effectives.

A partir de cette hypothèse générale, deux sous-hypothèses structurent notre analyse. La première postule que le discours normatif institutionnel contribue au développement d'une insécurité linguistique chez les étudiants. En valorisant un modèle linguistique légitime et en hiérarchisant implicitement les usages, l'institution participe à l'intériorisation d'un sentiment d'écart entre la norme prescrite et les compétences perçues comme insuffisantes, renforçant ainsi les tensions épilinguistiques. La seconde sous-hypothèse avance qu'il existe un lien étroit entre la valorisation de l'anglais et les projections professionnelles des étudiants. L'anglais est associé à la réussite et à la mobilité ce qui reconfigure les hiérarchies linguistiques et influence les positionnements vis-à-vis du français. Il apparaît alors comme un capital linguistique stratégique dans la construction des trajectoires professionnelles envisagées.

La présente étude vise ainsi à analyser les discours épilinguistiques des étudiants afin de mettre au jour les représentations qu'ils se font du français, tout en éclairant les mécanismes par lesquels s'articulent homogénéisation, hétérogénéisation, insécurité linguistique et projection professionnelle dans un contexte universitaire plurilingue. Elle ambitionne de contribuer à une réflexion plus large sur les rapports de pouvoir entre les langues et sur les modalités de subjectivation en milieu académique.

1. Corpus et méthode d'analyse

Nous considérons les discours épilinguistiques comme une connaissance qui vient de soi mais qui est produite pour l'autre (Maurer, 1998 :33). En effet, le discours est le lieu de construction des représentations, ces dernières ne pourraient être considérées comme étant autonomes ou existant dans un niveau autre mais elles se construisent, plutôt, dans et par les discours en interaction. L'idée est de mettre l'accent sur le fait que les représentations n'existent pas en dehors de l'interaction. Comme l'entretien relève de l'interaction verbale (Brès, 1996 :62), nous optons pour la méthode d'enquête et utilisons l'entretien semi-directif comme outil d'investigation principal. Le corpus est ainsi constitué de cinq entretiens semi-directifs menés auprès des étudiants inscrits en troisième année licence de français à l'université de Jijel. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits intégralement. La constitution de notre corpus relève du principe de significativité et non pas de représentativité (Blanchet, 2010 :52). Il s'agit ici de comprendre, plutôt que de juger, d'interpréter plutôt que de classer dans une démarche inductive propre à la recherche qualitative car, comme le souligne Blanchet (2010 :39) : « *l'enquête par entretien ne peut prendre en charge les questions causales, les « pourquoi », mais fait apparaître les processus et les « comment »* ». L'objectif de l'étude est donc interprétatif relevant d'une approche qualitative visant la compréhension des dynamiques sociolinguistiques observées et, partant, la profondeur analytique plutôt que la généralisation statistique.

Etant donné que notre corpus est un corpus de terrain, construit de discours d'étudiants en prenant en compte les conditions de production, nous appliquons la méthode d'analyse du discours et une analyse de contenu thématique permettant de dégager les thèmes récurrents dans les discours produits. L'analyse de contenu telle que nous l'aborderons dans notre recherche s'apparente à une analyse de pensée constituée (recherche d'assertions significatives et les relations entre elles) et doit permettre aussi une analyse de la pensée constituante (donner forme et sens au contenu représentationnel). Selon Quivy et Campenhout (2006 :201) : « *le choix des termes utilisés par le locuteur, leur fréquence et leur mode d'agencement, la construction du « discours » et son développement constituent des sources d'information à partir desquelles le chercheur tente de construire une connaissance* ». Aussi, offre-t-elle, la possibilité de faire non seulement une étude « sociolinguistique » mais aussi « extralinguistique ». En effet, nous considérons la communication résultant de l'entretien comme un processus d'élaboration d'une pensée et non comme une simple donnée. Nous prenons à notre compte la citation suivante de Bardin (cité par Quivy et Campenhout (2006)) : « *Le discours n'est pas la transposition transparente d'opinions, d'attitudes, de représentations existant de manière achevée avant la mise en forme du langage. Le discours est un moment dans un processus d'élaboration avec que tout ce que cela comporte de contradictions, d'incohérences, d'inachèvement.* »

L'analyse a été menée en deux temps. Dans un premier temps, nous avons opté pour une relecture des transcriptions afin d'identifier les récurrences lexicales, les champs lexicaux et les catégories sémantiques relatives aux représentations sociolinguistiques (par exemple : « langue pure », « mélange », « parler comme les natifs », etc.). Ces éléments ont permis de dégager des axes thématiques représentatifs des discours épilinguistiques produits. Dans un second temps, nous avons analysé les extraits d'entretiens les plus significatifs en tenant compte de leur structure énonciative, de leur ancrage idéologique et de leur fonction dans la construction du sujet parlant. Cette approche a permis de faire émerger des positionnements subjectifs, des tensions discursives entre norme et usage, ainsi que des formes de légitimation ou de dévalorisation des langues.

L'analyse s'inspire notamment des travaux de Canut, pour qui la parole des locuteurs ne peut être dissociée des rapports de pouvoir linguistiques qui structurent l'espace social, et pour qui les discours épilinguistiques sont autant de lieux de subjectivation, de résistance ou d'intériorisation des normes.

2. Positionnements épilinguistiques vis-à-vis du français : analyse et interprétation

2.1 Le français comme langue de prestige : entre norme et ascension sociale

L'analyse des discours recueillis met en évidence l'importance d'apprendre le français surtout en Algérie où ce dernier jouit d'un statut particulier considéré par la majorité des étudiants comme une langue seconde et non pas une langue étrangère comme l'attestent les propos suivants : « *on était un pays colonisé/ la langue française s'est implanté malgré nous/elle est toujours présente dans l'administration dans plusieurs disciplines/alors il faut apprendre la*

langue française ». De plus, dans de nombreux extraits, les étudiants associent le français à un certain prestige perçu comme « *langue de savoir* », « *langue de littérature* » mais aussi de réussite sociale parce qu'il permet « *de donner beaucoup plus d'opportunités et servir comme une arme pour affronter/pour travailler* ». Cette dimension instrumentale apparaît également dans le discours d'une étudiante déjà diplômée en informatique, ingénieur de formation, ayant exercé dans l'administration, et qui a pourtant choisi de reprendre des études en licence de français. Elle explique son choix en ses termes : « *je suis mariée moi/ justement j'ai refait mes études pour avoir plus de chance pour le travail* ». Ce témoignage est particulièrement révélateur : malgré une qualification technique et une expérience professionnelle, le français est envisagé comme un levier supplémentaire d'employabilité. La langue n'est pas seulement investie d'un prestige culturel, mais fonctionne comme un capital stratégique où la maîtrise du français demeure associée à l'accès élargi aux opportunités professionnelles.

Le français peut aussi être associé à la classe supérieure dont l'usage est perçu comme un marqueur de distinction au sens de Bourdieu (1982). En effet, un étudiant que nous avons interrogé atteste que dans la société algérienne quelqu'un qui parle le français a « *un certain niveau* », « *une certaine supériorité* » et indique que cette personne est « *bien éduquée* ». L'étudiant en question est un jeune homme dont le parcours a connu une réorientation : initialement inscrit en sciences et technologie (ST), il a ensuite changé de filière pour s'inscrire en licence de français. Ce choix ne relève pas uniquement d'une préférence académique, mais s'inscrit dans une configuration familiale et territoriale précise. Souhaitant poursuivre ses études dans une autre ville, il s'est heurté au refus de ses parents, qui ont insisté qu'il demeure à Jijel. L'option du français apparaît alors comme un compromis : il indique disposer d'une « *bonne base* » dans cette langue et justifie son choix par le fait qu'« *en Algérie on parle français* ». Cette affirmation traduit une représentation pragmatique de la langue, envisagée à la fois comme ressource académique et comme compétence sociale valorisée. Son discours, selon lequel parler français confère « *un certain niveau* » et une forme de « *supériorité* », peut ainsi être interprété à la lumière de sa trajectoire : le français fonctionne pour lui comme un capital symbolique susceptible de compenser une mobilité géographique empêchée et d'ouvrir des perspectives professionnelles dans un contexte perçu comme francophone.

Par ailleurs, plusieurs étudiants aspirent à maîtriser le français souvent défini comme le français des Français ou « *sans fautes* » car le français parlé en Algérie est pour eux un français « *arabisé* », c'est-à-dire mélangé avec l'arabe donc ce n'est pas du français « *pur* ». Selon ces étudiants, le bon français c'est le fait de parler « *couramment* », « *sans réfléchir* », « *sans se surveiller* » et surtout avoir l'accent des « *natifs* ». Ces propos illustrent bien une idéologie homogénéisante qui dans le prolongement des travaux de Bourdieu renvoie à l'idéologie du « bon locuteur » : parler bien le français, c'est parler un français normé, académique souvent rattaché à la France hexagonale. Cela traduit une intériorisation d'une langue idéale où la langue est envisagée comme un objet stable, pur dont toute déviation (mélange, interférences, accent...) est vu comme un écart, non conforme à la norme ou une « *faute* ». Dans le contexte universitaire, cette idéologie influence fortement les discours épilinguistiques des étudiants : ils évaluent leur propre compétence, se positionnent face à la langue qu'ils apprennent et expriment des sentiments de légitimité ou d'illégitimité qui renvoient à cette norme intériorisée.

Plusieurs témoignages mettent en évidence la tension entre capital linguistique potentiel et contraintes sociales et scolaires. Une étudiante dont les parents sont francophones, confie : « *j'ai lâché le français ces deux dernières années et je l'assume/ avant j'avais un bien meilleurs français d'ailleurs/ j'étais depuis toute petite/// hum/ la raison c'est principalement mon entourage à l'école et tout/ j'étais influencée parce que j'utilisais beaucoup le français donc c'était mal vu et donc j'ai eu tendance à me retirer un p'tit peu* ». Ce témoignage illustre que, même lorsque le français constitue un capital familial et social important, les normes scolaires et sociales peuvent générer une insécurité linguistique, un sentiment de vulnérabilité ou de peur de transgresser la norme, qui conduit certains étudiants à restreindre l'usage de la langue, à se censurer ou à se retirer de peur de certaines pratiques. M. Francard écrit à ce propos : « *les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante le marché linguistique.* » (1997 :172). L'insécurité linguistique renvoie ainsi, à un état où les locuteurs, conscients de l'écart entre leurs pratiques effectives et la norme idéalisée, perçoivent leur compétence comme insuffisante ou inadéquate, ce qui influence leur positionnement et leurs stratégies d'apprentissage. Elle traduit donc une tension constante entre capital linguistique, norme intériorisées et réalités contextuelles, confirmant l'importance du contexte social et scolaire dans la construction de la compétence perçue.

Dans le même temps, plusieurs discours témoignent d'un sentiment de distance, voire de frustration ou de découragement face à cette norme. Des propos tels que « *mon niveau s'est énormément dégradé* », « *j'essaye de m'améliorer le plus possible* », « *j'oublie des mots* », « *je fais des interférences* » illustrent bien cet état de fait et relèvent bien une tension entre l'intériorisation de la norme et la réalité des pratiques.

2.2 Dimension pragmatique du français: entre usage et efficacité

En parallèle, les étudiants tiennent des propos qui relèvent d'une logique pragmatique, dans laquelle le français est redéfini selon son utilité contextuelle. L'anglais est mentionné comme langue « internationale », la langue « la plus forte au monde », incontournable pour les sciences, la communication ou pour l'emploi car selon les étudiants enquêtés, avec l'anglais « on a beaucoup plus de possibilités de trouver un travail » surtout « dans des entreprises étrangères ». Ainsi, le français commence à « perdre de sa valeur » et risque de « disparaître ». Cette posture marque un décentrement du français en passant d'une vision valorisante de cette langue à une relativisation de sa valeur, sans pour autant le rejeter, face à la montée de l'anglais qui dans le marché linguistique (Bourdieu, 1982) apparaît comme une source plus rentable. Dans une perspective bourdieusienne, l'anglais devenu langue légitime de la science, de l'économie et des technologies possède un capital symbolique car il offre une plus-value, alors que le français tend à perdre de sa valeur sur ce marché global, son capital étant moins reconnu. En effet, si une telle langue est choisie, c'est qu'elle a de la valeur, qu'elle est utilisée dans le marché ou très parlée dans le monde. C'est ce qui confirme que la valeur d'une langue n'est pas intrinsèque mais dépend du champ social où elle s'exerce. Cela reflète un mouvement d'hétérogénéisation : les langues sont évaluées selon leur efficacité, leur accessibilité et leur impact.

En revanche, l'arabe, particulièrement avec sa forme classique, occupe une place prépondérante dans le répertoire linguistique des étudiants bien qu'il ne joue pas le même rôle que le français et l'anglais. Il est avant tout associé à sa dimension liturgique étant la langue du Coran (livre sacré chez les musulmans) conservant ainsi une autorité symbolique forte. Une étudiante affirme, dans ce sillage, que comme elle est « croyante en l'islam », le Coran « ne va pas mourir » et par conséquent, la langue arabe « va poursuivre sa vie ».

Ainsi, le plurilinguisme apparaît clairement dans les représentations des étudiants : chaque langue occupe un ordre symbolique spécifique et différencié. Cette pluralité entraîne des tensions, parfois non résolues, dans leurs discours, révélant un équilibre subtil entre prestige, capital symbolique et utilité pragmatique.

2.3. Entre homogénéisation et hétérogénéisation : une tension permanente

Certains discours dévoilent des positionnements oscillant dans un même énoncé entre prestige de la langue française et une remise en question de son utilité dans le monde au profit de l'anglais comme le souligne un étudiant dans l'énoncé suivant : « le français c'est une bonne langue/moi j'aime le français/mais l'anglais a beaucoup d'influence parce qu'il est beaucoup plus parlé dans le monde ». Ces propos traduisent une forme d'adaptation aux jonctions multiples que subissent les locuteurs : valoriser la norme scolaire, tout en intégrant les facteurs externes.

Ces fluctuations confirment la polyphonie et l'hétérogénéité constitutive du dire, notion développée à partir des travaux de Bakhtine et approfondie par Authier Revuz (1995). Cette notion permet, en fait, de penser que tout énoncé est traversé par d'autres voix. Lorsqu'un individu parle, il ne s'exprime pas seul : il mobilise, consciemment ou non, des discours antérieurs (scolaires, sociaux, politiques ou religieux) qui le précèdent et le conditionnent. Les étudiants naviguent entre ces registres en fonction des contextes, ce qui produit des discours parfois contradictoires. Ces contradictions, loin d'être un signe de confusion, sont des indices de la complexité du rapport à la langue dans un espace plurilingue conflictuel. Elles témoignent de la manière dont les étudiants s'approprient de multiples discours parfois concurrents et de la difficulté à maintenir une position unifiée face à des enjeux divers tels que l'ascension sociale et la réussite académique. Cette hétérogénéité peut être marquée (discours rapporté, citations) ou non marquée (formule toute faites, idées reçues).

Ainsi, pour certains étudiants, le français conserve un rôle central dans l'enseignement : « si pour enseigner ici en Algérie ou juste ici à Jijel/je pense que c'est le français ». L'énoncé souligne la légitimité institutionnelle du français dans l'enseignement, en particulier à l'échelle régionale, où il reste associé à la transmission du savoir et à la reconnaissance académique. Mais ce prestige est aussitôt relativisé lorsque dans le même énoncé l'étudiante insiste sur l'importance de l'anglais : « je préfère l'anglais/ça lui donnera beaucoup plus d'opportunités s'il veut voyager par exemple/s'il veut obtenir une bourse ailleurs ». Ici, la valeur accordée à l'anglais dépasse le cadre local pour s'étendre à l'international, où la langue est perçue comme un moyen de mobilité et de réussite.

Cette fluctuation entre le français et l'anglais se double d'une tension normative dans les usages. Une étudiante affirme : « en classe j'utilise que le français/j'évite de parler arabe parce que c'est mal vu par les professeurs ». Le français se trouve ainsi investi du statut de langue légitime, tandis que l'arabe est relégué au rang de langue illégitime dans l'espace académique. Cette contrainte sociale traduit une hiérarchisation implicite des langues, où la conformité à la norme est une condition *sine qua non* pour l'apprentissage de la langue. Pourtant, cette disqualification de la langue

arabe ne vise en aucun cas à minimiser son importance dans d'autres contextes, ce qui confirme encore une fois la variabilité des représentations.

Enfin, certains étudiants assument une pratique plurilingue plus souple : « *je peux utiliser les trois langues dans un seul discours ou dans une seule phrase sans problème* ». Ce témoignage met en lumière une hétérogénéité des pratiques langagières qui échappe aux hiérarchies institutionnelles. Loin de considérer le mélange de code comme un défaut ou une menace, le locuteur affirme une labilité du répertoire linguistique où la langue peut être mobilisée en fonction de la situation de communication et des locuteurs.

Ces extraits illustrent les tensions et les fluctuations qui caractérisent les représentations sociolinguistiques des étudiants : le français demeure la langue du prestige académique, l'anglais est perçu comme la langue ouvrant l'accès à de nouvelles opportunités internationales, l'arabe conserve une dimension identitaire et culturelle forte, tandis que les pratiques effectives sont marquées par l'hybridité. Cette polyphonie traduit la difficulté à stabiliser une hiérarchie des langues et confirme l'idée que les représentations, loin d'être figées se construisent dans un va-et-vient constant entre normes institutionnelles et usages réels.

Conclusion:

Par le présent article, nous avons mis en évidence le rôle que jouent les discours épilinguistiques dans la (re)production ou la déconstruction des hiérarchies linguistiques. Les discours recueillis auprès des étudiants inscrits en troisième année licence de français à l'université de Jijel montrent clairement une oscillation entre deux pôles discursifs : d'une part, le français comme langue de prestige, porteuse d'un capital symbolique voire un instrument d'ascension sociale ; d'autre part, une posture pragmatique reconnaissant l'hégémonie de l'anglais comme langue internationale ainsi que la valeur religieuse sacrée de l'arabe étant la langue du Coran.

Ces représentations, loin d'être homogènes et figées, entrent dans une dynamique et témoignent d'un tiraillement entre deux mouvements contradictoires. Un mouvement d'homogénéisation se manifestant dans les discours par la valorisation exclusive du français standard tel qu'il est enseigné dans les manuels ou attendu dans les évaluations scolaires au détriment des pratiques mixtes. A l'opposé, un mouvement d'hétérogénéisation révélateur des pratiques langagières plurilingues, du contact de langues et des formes de résistance aux normes imposées.

Les résultats de cette étude montrent que les étudiants développent des discours traversés par des tensions qui ne sont pas sans effet sur l'apprentissage du français qui est à la fois un objectif pédagogique et une source d'insécurité linguistique. Dans ce contexte, une piste d'ouverture consiste à interroger la didactique des langues en milieu plurilingue et plus spécifiquement les pratiques enseignantes qui tendent souvent inconsciemment, à reproduire des normes considérant toute créativité en français pratiqué en Algérie comme une « non maîtrise » de cette langue.

La recherche pourrait contribuer à nourrir une réflexion sur les modalités d'enseignement non seulement du français à l'université en Algérie mais aussi des autres langues en contact ce qui implique selon Ibtissem Chachou (2012 :49) : « *des réformes importantes liées aux statuts de ces langues, aux objectifs assignés à leur enseignement, à la formation des formateurs et à l'évaluation de ces derniers.* »



Sources et références

- Authier-Revuz Jacqueline, (1995), Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucle reflexive et non-coïncidence du dire, 2vols, Paris, Larousse
- Blanchet, A., Gotman, A., (2010), L'enquête et ses méthodes. L'entretien, Armand Colin
- Bourdieu Pierre, (1982), Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques », Paris, Fayard
- Bres Jacques, (1999), « l'entretien et ses techniques », dans Calvet Louis-Jean et Dumond Pierre (dir), (1999), L'enquête sociolinguistique, L'Harmattan
- Canut Cécile, (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », dans Cahier de praxématique, n°31, 69-90
- Canut Cécile, (2000), « subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours épilinguistique » dans Langage et société n°93, 71-97
- Chachou Ibtissem, (2012), « réflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien » dans Socles, n°1, 45-54
- Dourari Abderrazak (2003) Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui, Crise de langues et crise d'identité, Casbah Editions.
- Francard Michel, (1997), « Insécurité linguistique », dans Moreau Marie-Louise (éd), (1997), Sociolinguistique. Concepts de base, Pierre Mardaga, éditeur
- Maurer Bruno, (1998), « De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques ? » dans Canut Cécile (dir), (1998), Imaginaires linguistiques en Afrique. Colloque INALCO, Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?, (9 novembre 1996), Paris, INALCO-L'Harmattan.
- Quivy Raymond et Campenhoudt Luc Van, (2006), Manuel de recherches en sciences sociales, Paris, Dunod
- Taleb Ibrahimi Khaoula (1997), Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma.